



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1025

Attribution d'une subvention à l'Association les Burkinabè de Lyon pour son programme d'actions 2015

Direction des Relations Internationales

Rapporteur : Mme DOGNIN-SAUZE Karine

SEANCE DU 27 AVRIL 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 AVRIL 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 AVRIL 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 AVRIL 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme CHEVALLIER (pouvoir à Mme BAUME)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1025 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION
LES BURKINABE DE LYON POUR SON PROGRAMME
D'ACTIONS 2015 (DIRECTION DES RELATIONS
INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 31 mars 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon développe une politique de solidarité internationale se traduisant notamment par un accompagnement des acteurs institutionnels, associatifs et culturels de son territoire menant des projets dans ce domaine.

La sensibilisation à notre politique de solidarité internationale, sur laquelle nos concitoyens sont régulièrement informés, associés et accompagnés dans leurs initiatives vise également à intéresser tous les publics aux enjeux de l'internationalisation de la Ville de Lyon.

L'Association « les Burkinabè de Lyon », dont le siège social se situe 39 rue Georges Courteline à Villeurbanne, est une association créée en 2005 et régie par la loi 1901. Cette association a pour objet de développer des actions interculturelles promouvant la culture burkinabé en lien avec l'action de coopération de la Ville de Lyon et de favoriser l'intégration des jeunes étudiants burkinabè dans la vie lyonnaise, grâce à des rencontres, des échanges et du partage de savoir-faire et savoir-être avec les Lyonnais.

La Ville de Lyon entretient des liens privilégiés avec le Burkina Faso depuis 1999 au travers, notamment, de sa coopération avec la Ville d'Ouagadougou, grâce à laquelle sont développées des actions culturelles qui permettent de tisser des liens plus étroits entre les populations des deux territoires.

Fort du succès des années précédentes, l'Association « les Burkinabè de Lyon » organisera en 2015, à Lyon, la 11^e édition des journées culturelles les 8 et 9 mai. Dans ce cadre, de nombreuses activités seront proposées au public: expositions d'art, projections cinématographiques, une conférence-débat sur le rôle de la société civile, un défilé de mode, un spectacle de contes, ainsi qu'un grand concert de Dez Altino, consacré meilleur artiste burkinabè en 2013.

L'espace de dialogue interculturel initié à l'occasion de ces journées par cette association fait pleinement écho à la stratégie de solidarité et d'animation internationale du territoire lyonnais. Les activités de l'association présentent un intérêt local dans la mesure où, exercées sur le territoire lyonnais, elles participent à l'information et à la sensibilisation des habitants lyonnais notamment aux enjeux de l'aide au développement, de la solidarité internationale et de l'interculturalité. Ces événements interculturels sont très largement ouverts à tous les publics et permettent de contribuer à l'ouverture des habitants sur la diversité de la culture africaine et en particulier sur le Burkina Faso dont la capitale Ouagadougou est partenaire de la Ville de Lyon.

Par délibération n° 2014/6167 du 20 janvier 2014, le Conseil municipal a alloué une subvention de 3 000 € à l'association.

Compte-tenu de l'intérêt de ce projet porté par l'Association les « Burkinabè de Lyon » au regard de la politique de solidarité internationale de la Ville de Lyon, il est proposé de lui verser une subvention de 3 000 € sur un budget prévu de l'association de 12 500 € pour la mise en œuvre de ses journées culturelles sur le Burkina Faso, à Lyon, en 2015.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1611-4 et 2121-29 ;

Ouï l'avis de la commission Relations internationales, Economie, Commerce et Artisanat ;

DELIBERE

1- Une subvention de 3 000 € est allouée à l'Association « les Burkinabè de Lyon » (sise 39 rue Courteline - 69100 Villeurbanne), pour la mise en œuvre de ses activités réalisées à Lyon en 2015.

2- La dépense en résultant sera imputée sur les crédits de l'exercice 2015 de la Direction des Relations Internationales, du programme LOCAUXRI opération ACTEURS (ligne de crédit 56164 – nature 6574 – fonction 048 – chapitre 65).

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

K. DOGNIN-SAUZE